



Le CSE (en bref)

N°88

**SYNDICAT
UTILE et
DÉTERMINÉ !**

Réunion ordinaire du 16 octobre 2025

Point sur la campagne d'entretien de performance 2025 :

Voici la **nouvelle échelle unique de notation** (page 2) des entretiens de performances des campagnes 2025-2026 que vous pouvez consulter < [ICI](#) >. Cette échelle se veut plus simple et représentative de l'achèvement de nos objectifs. Quant à la question de savoir si ces entretiens seront le reflet de notre part variable, la direction affirme que la part variable en découle bien. L'absence d'outil pour pouvoir la calculer en dit long sur cette réponse... Nous apprenons aussi que nous pouvons demander à nos collègues internes et **même prestataires des cross-feedbacks** pour enrichir cette évaluation.

Information sur un ajustement d'organisation au sein de la Direction Infrastructure DTR :

Dans la continuité du projet NRA visant à déployer la fibre sur le réseau de nos agences, le département Réseau d'Agences au sein de la **Direction Télécom et Réseaux (DTR) du pôle Infrastructures** poursuit sa transformation par le **programme de Modernisation des Réseaux d'Accès (MRA)**. Ce programme MRA consiste dans les 3 ans à venir à remplacer la totalité des équipements LAN et WIFI des agences et à déployer le SDWAN sur la globalité des sites (4000 agences restantes à équiper). BPCE-IT a décidé d'intégrer une deuxième solution SDWAN et de remplacer la totalité des liaisons cuivre (fin de commercialisation des services mi 2026) et ouvrir le périmètre à d'autres opérateurs télécom. Cet ajustement nécessite de rapprocher l'activité d'ingénierie réseau agences actuellement au sein du service DTR COE WAN au département DTR RAG. **La mise en œuvre est prévue pour le 1^{er} janvier 2026.**

Information-consultation sur un projet d'ajustement d'organisation au sein de la Direction Infrastructure PAP :

La direction PAP a pour projet d'adapter son organisation, l'entité Transformation & SWAT (TSW) deviendrait « Automatisation & Coordination Transverse » (ACT) avec la création de 2 nouveaux services :

- ♦ Automatisation des Plateformes Applicatives (AUP) regroupant les activités et les compétences dédiées dans les domaines suivants : automatisation, développement, normes, API, CI / CD, ML / IA.
- ♦ Coordination des Plateformes Applicatives (COP) pilotant les activités de coordination et suivi de projets, de communication et relation clients.

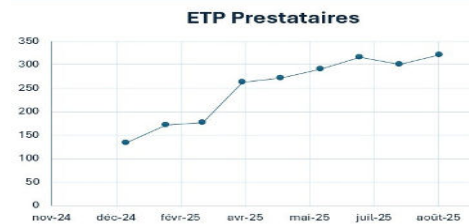
L'avis du CSE sera rendu le 4 décembre prochain. Voir le projet <ICI>

Retour sur la réunion de la commission réclamations individuelles et collectives du 2 octobre 2025 :

Aucune question particulière n'a été remontée lors de cette commission, deux questions ont cependant été posées durant le 3^{ème} trimestre, dont les réponses de la direction figurent < [ICI](#) >.

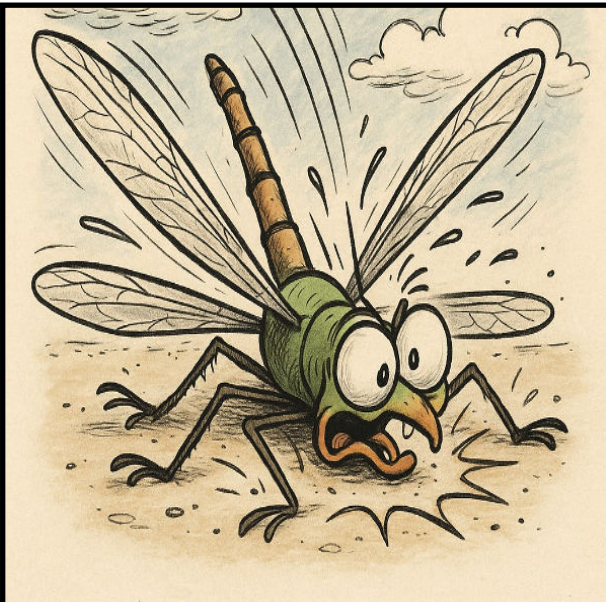
Point relatif à la prestation externe :

Voici < [ICI](#) > les indicateurs mensuels pour l'année 2025 en JH et en ETP de la prestation des collègues externes travaillant chez BPCE-IT en France. Cela concerne le Build et le Run et affiche la répartition par grands projets saillants qui consomment 1/3 des effectifs prestataires. Il est annoncé que pour les mois suivants cette courbe va forcément s'accroître car le **programme ORION à lui seul projette un pic à 180 ETP**.
Quoi de mieux qu'un petit schéma pour illustrer cette fuite en avant !



Bilan du programme DRAGONFLY :

Le programme DRAGONFLY arrive à son terme, avec son lot de synthèses et de chiffres que vous pouvez trouver < [ICI](#) >. On y apprend que les embauches en France ont bien été réalisées mais contrairement au projet initial **il y a eu plus d'embauches sur Paris que dans les autres régions**. Le rapport met bien en avant un aspect discriminatoire sur l'âge d'embauche avec une « Juniorisation » des effectifs. Selon ce même document il semblerait qu'une majorité de collègues ont un niveau B2 en anglais grâce aux formations dispensées. À la question posée à notre directrice générale présente au CSE pour ce point : **Est-ce que la direction envisage la mise en œuvre d'un projet DRAGONFLY-V2 soit à Porto ou bien à Lisbonne ?** La réponse est plus que timorée, affirmant qu'il n'y aura pas de DRAGONFLY-V2, néanmoins en cas d'ajout d'activités (croissance de BPCE-IT) une partie pourrait être affectée au Portugal, mais pour ce qui concerne NOVO-BANCO elle resterait indépendante. Enfin la direction se félicite de l'embauche de **500 personnes au Portugal** (ici on parle bizarrement d'INTERNALISATION !) et du transfert avec succès de l'ensemble des activités même si selon nous il y a redire sur ce dernier point.



Le CSE

(en bref)

Information en vue d'une consultation sur un projet de déménagement des salarié-es de BPCE-IT localisé-es sur le site d'Aix-en-Provence :

Les collègues occupent actuellement le bâtiment « P4 » et devraient intégrer le « P5 ». Il a été tout de suite relevé un **manque mathématique de 50 places de parking**, la direction va regarder ce qui pourrait être proposé. L'avis motivé des élu-es du CSE devrait être rendu en novembre. Le dossier du projet se trouve <[ICI](#)>.

Consultation sur le projet d'installation sur un espace de coworking à Paris : Réponse de la Direction à l'avis du CSE :
Voir la réponse de la direction <[ICI](#)>. Malgré une énième demande, notre direction refuse toujours la **gestion des jours télétravaillés** au trimestre, alors que l'accord du Collectif BPCE le permet. Cette gestion restera donc encore **au mois**.
Mais on ne lâche RIEN !

Désignation du référent employeur en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes :
En raison du départ de Madame BRIESMALIEN vers de nouvelles fonctions, le rôle de référente coté direction en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes sera à présent tenu par :
Madame FOURDRINIER.

Point sur les transferts des salarié-es de BPCE-IT dans le cadre de la création de la direction « Habilitations Métiers » au sein de BPCE Achats & Services :

La direction nous a accordé un point sur le transfert des activités habilitations Métiers chez BPCE Achats et Services. **Deux collègues sur les 8 impacté-es ont accepté une mobilité** vers cette entité. Nous avons alerté la direction sur le fait que les conditions de transfert, suppose d'accepter de ne plus avoir le même montant pour la prime de médaille du travail, ni même pour la prime IFC de l'accord Homère ainsi qu'une perte financière notoire. Celle-ci répond que **la proposition de transfert était « globalement équilibrée »**. Un équilibre qui penche peut-être un peu trop du côté de la direction de BPCE Achats & Services !

Suivi des indicateurs intéressement 2025 : La position minute de notre taux d'intéressement 2025 se situe pour ce 3^{ème} trimestre à 8,235% (bonus compris) pour un taux maximum pouvant atteindre 17% avec les bonus. Voir le document <[ICI](#)>. À date les taux pour deux familles d'indicateurs ne peuvent être à ce jour calculé (Performance Financière et RSE). À noter que le taux de la famille RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise), repose sur **la réalisation de la formation Greenlab, vivement conseillée (mais non obligatoire)** pour se faire il faut se rendre sur votre espace « Click&Learn ». Concernant la famille des Recommandations réalisées il n'en reste que 8 à achever d'ici fin 2025, mais il est précisé que si des recommandations à échéance 2026 sont clôturées d'ici là elles compteront dans le calcul du taux d'atteinte 2025 pour cette famille.

Retour sur la réunion de la commission santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT) du 25 septembre 2025 :

Vous pouvez prendre connaissance du Compte-Rendu de cette Commission <[ICI](#)>.

Retour de la Commission des œuvres sociales et culturelles :

Prenez connaissance des 2 CR des activités pré-validées par cette commission <[ICI](#)> et <[Là](#)>.

La suppression du colis de Noël 2025 distribué les années précédentes sur chaque site permet pour cette fin d'année d'offrir **des chèques cadeaux (ou au choix des chèques Culture) pour un montant de 150 euros pour chaque salarié-e qui les aura commandés** au lieu des 60 euros budgétés. Et **pour les enfants mineurs** le cadeau de Noël aussi à commander sur le site du CSE sera d'un montant de **75 euros**. **Rendez-vous vite sur le site du CSE pour ne pas rater la date de fin d'inscription**. Pour satisfaire les salarié-es qui regrettent paraît-il cette année l'absence de colis de Noël, il devrait faire sa réapparition au Noël 2026. Enfin, une bonne nouvelle, le bureau du CSE a pour projet d'augmenter enfin le montant (non connu à ce jour) des chèques vacances en 2026 ! Le CSE a voté à l'unanimité la décision de ne plus proposer de subvention en 2026 pour les abonnements des collègues de BPCE-IT franciliens (8 en 2025) aux salles de sports gérées par le CSE de Natixis. En effet notre CSE n'a découvert le montant du déficit à régler de ces salles qu'en fin d'année et de ce fait la gestion du budget des ASC locales franciliennes est devenue ingérable.

NOUS SOUHAITONS DE BONNES FINS DE GRANDES VACANCES

AUX COLLÈGUES QUI LES PRENNENT EN OCTOBRE, et

DE « JOYEUSES FÊTES DE SAMHAIN » AUX AUTRES !



Vos représentant-es SUD-Solidaires au CSE :
Valérie ESPAGNET, Nathalie LEFEVRE, Benoît POMATTO,
Philippe GERARDOT, Nicolas GUERIN, Christine VILLENEUVE.